

Priorité no 1 identifiée lors de l'événement : L'embauche d'un agent de développement économique

L'après-forum !

Le forum a été une démarche essentielle de concertation et de planification qui a ciblé des projets porteurs. Pour initier leur mise en œuvre, la priorité n°1 retenue lors du forum est la mise en place d'un outil de développement économique de proximité. Pour répondre à cette priorité, un conseil en développement économique et un agent de développement économique sont proposés.

« Il est important de préciser que les milieux qui soutiennent leur développement avec une ressource de proximité ont un avantage concurrentiel très net, surtout en sachant qu'un projet aura des retombées significatives si celui-ci est à moins de 20 km. Des projets de proximité qui offrent des emplois de proximité engendreront des retombées de proximité. »

Conseil en développement économique

Mission

Le Conseil en développement économique stimule le développement économique de l'ouest de Portneuf et facilite l'implantation de nouvelles industries, de commerces et de projets créateurs d'emploi en collaboration avec les intervenants de la région.

Rôle

Le rôle principal de ce groupe est d'évaluer et recommander les meilleurs projets créateurs d'emplois et de richesse sur le territoire des membres utilisateurs. Le conseil en développement économique utilise au besoin la charte de la chambre de commerce et a un pouvoir exécutif.

Le Conseil en développement économique :

1. Vise à rendre notre milieu plus compétitif sur le marché des nouveaux investisseurs ;
2. Augmente le taux d'occupation des locaux commerciaux et des zones industrielles ;
3. Favorise et innove dans la création d'emplois durables en production et transformation.

Composition du conseil :

Le conseil en développement économique est composé de 9 personnes.

- 1— Représentant du milieu municipal (élu par le milieu municipal)
- 1— Représentant de la Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf
- 1— Représentant de la CCSOP
- 6- Personnalités du monde des affaires (ces personnes seront choisies sur invitation selon leurs compétences, leur champ d'activité et pour l'importance de leur réseau d'affaires)

Agent de développement économique

L'embauche d'une personne-ressource assure le suivi des actions proposées par le conseil en développement économique. L'agent relève du conseil et coordonne la réalisation des projets ciblés.

« L'embauche conjointe d'un agent de développement économique est une solution novatrice et efficace afin de répondre au besoin exprimé par certaines municipalités de l'ouest de Portneuf dans leur propre plan stratégique et considéré prioritaire par les participants lors du forum. L'agent de développement économique est complémentaire et collabore avec les différents organismes de développement couvrant le territoire de Portneuf. »

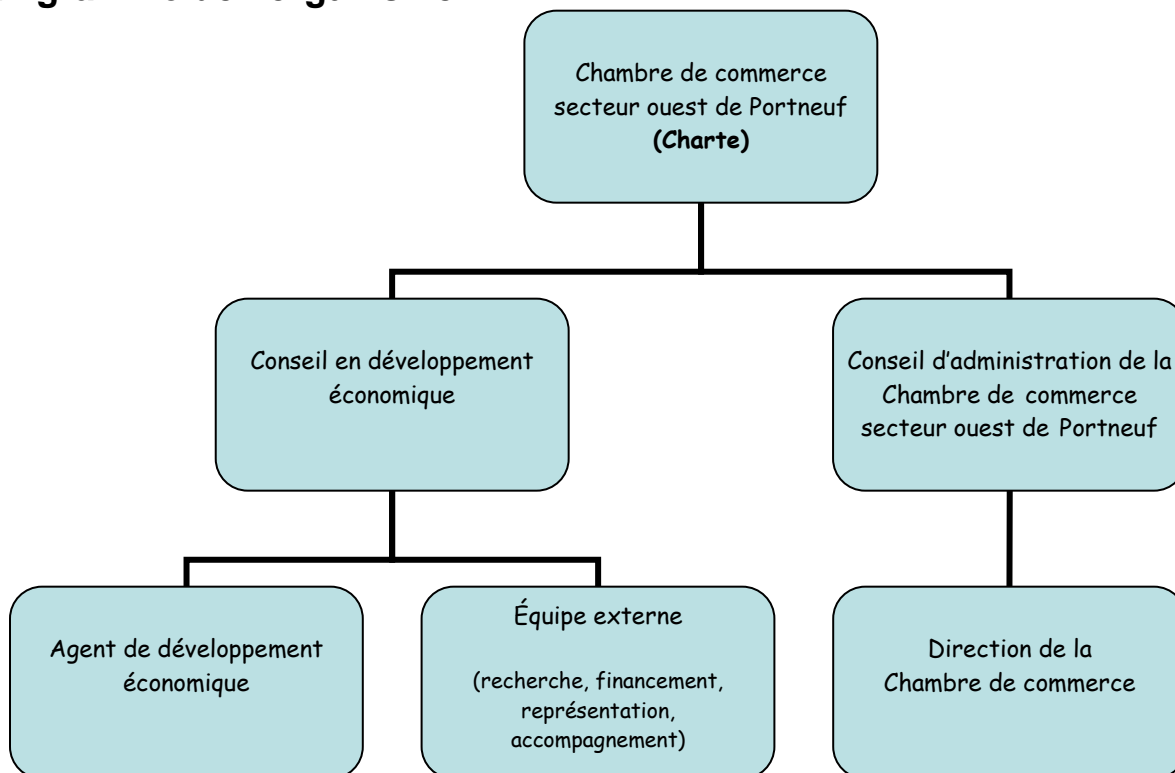
Ses principales tâches

- Prospector, accueillir et présenter à des promoteurs le potentiel et les opportunités offertes par notre milieu ;
- Recherche de financement ;
- Établir et maintenir une relation en plus d'un réseau de proximité avec le milieu ;
- Initier, accompagner et faciliter le démarrage de projets créateurs d'emplois et de richesses dans une perspective de développement durable.

Équipe externe

Le conseil en développement économique est une équipe multidisciplinaire et flexible. Selon la nature des projets et des tâches à réaliser, le conseil utilise les services de différents collaborateurs et professionnels.

Organigramme de l'organisme



Plan de communication

Les journaux et les bulletins municipaux sont tous des outils de communication, qui sont aussi sur internet et, par conséquent, disponibles pour la population en général. La Chambre de commerce possède des outils de communications et a la capacité de faire des envois ciblés par courriel aux décideurs et au milieu des affaires, de plus le site web www.portneufouest.com, déjà connu et très consulté. Le Conseil agit avec un très haut niveau de transparence et est en mesure d'informer fréquemment les partenaires sur l'avancement des dossiers et le budget qui s'y rattache.

Financement

Membre utilisateur (municipalité) :

Les services de l'agent de développement économique sont offerts de type « à la carte », moyennant un coût minime (ex. : 10 \$ par heure) à la municipalité membre favorable à l'élaboration d'un projet sur son territoire. Le principe de l'utilisateur payeur est une solution équitable, car le démarrage d'un projet rapportera des taxes pour la municipalité concernée.

Membre de soutien (entreprise, caisse populaire, organisation)

Les membres de soutien sont associés aux réalisations Conseil en développement économique. Un plan de visibilité étoffé fera en sorte que les membres de soutien se positionneront comme des acteurs de premier plan dans le développement de l'ouest de Portneuf. Les membres de soutien bénéficieront du dynamisme et des retombées qu'engendrera le démarrage de nouveaux projets créateur d'emplois et de richesses dans l'ouest de Portneuf.

Budget préliminaire (annuel)

Dépenses		
Local	(50% CCSOP)	600 \$
Internet	(50% CCSOP)	360 \$
Ordinateur		1 500 \$
Réseau informatique	(50% CCSOP)	400 \$
Matériel de bureau		700 \$
Imprimante	(50% CCSOP)	250 \$
Papeterie		500 \$
Téléphone	(50% CCSOP)	490 \$
Cellulaire		1 200 \$
Déplacement, représentation, exposition		7 000 \$
Salaires :	(50 h par semaine x 20 \$)	52 000 \$
<i>Ventilation des salaires (par semaine) :</i>		
Agent de développement économique		20 h
Recherche, communication, argumentaire		20 h
Administration		5 h
Représentation		5 h
Total		65 000 \$

Revenus	
Municipalité (5 000 \$ x 4)	20 000 \$
Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf	30 000 \$
Alcoa (1 ^{re} année, pour le démarrage)	7 500 \$
Utilisateur-payeur (750 h x 10 \$)	7 500 \$
Total	65 000 \$

Contribution de la Chambre de commerce	
Base de données	4 000 \$
Outils de communication	2 000 \$
Réseau, expertise	*****

Mesure des résultats anticipés

Le développement économique implique une vision à long terme. C'est pourquoi il est envisagé d'obtenir un engagement des partenaires pour une durée minimale de 3 ans. Un bilan annuel des résultats obtenus sera produit, mais une période de 3 ans permettra de mieux évaluer l'impact des actions et le développement de projets.

Concrètement, le portrait actuel des commerces et des services situés sur le territoire est dressé par différentes organisations. De plus, les indices précis sur la vitalité du milieu, ainsi que sur les changements qui caractérisent notre territoire peuvent facilement être consultés (démographie, croissance, économie, etc.). Il est donc facile de faire des comparatifs annuels.